

Le 30 avril 2020

Madame, Monsieur,

Avec la pandémie de COVID-19, notre pays est confronté à une **crise sanitaire historique**. Le 11 mai présente une nouvelle étape avec le lancement d'un « déconfinement » progressif qui s'étalera sur (au moins) plusieurs semaines.

Sur la base du **volontariat**, les enfants vont sous conditions pouvoir reprendre le chemin de l'école. Des règles ont été annoncées par l'État pour accompagner cette réouverture.

Les enseignants, les Mairies et les agents municipaux sont en première ligne sur la question de l'organisation de la réouverture des écoles.

A Saint-Michel de Rieufret, nous avons travaillé en collaboration avec les enseignants et les agents municipaux pour accompagner ce processus en suivant **deux objectifs** :

- Permettre aux enfants de **reprendre l'école** en assurant au maximum la **sécurité sanitaire des élèves, des enseignants et des agents municipaux**.
- **Affecter tous les moyens municipaux disponibles** à l'accompagnement de cette ouverture.

Dans un premier temps, nous allons mettre en place **une organisation de l'école particulière : la cantine et la garderie seront fermées**. Ceci permettra d'affecter **le temps de travail des agents municipaux de l'école sur les tâches de gestion du risque sanitaire** au quotidien :

- En accompagnant les enseignants dans la **mise en œuvre des nouvelles règles internes de l'école**, les gestes barrières par les enfants, etc ...
- **En assurant la désinfection et le nettoyage de l'école** durant toute la durée du temps scolaire.

L'Equipe Municipale.

LES REGLES A L'ECOLE

- Maximum de **15 élèves par classe** (en fonction du nombre d'enfants inscrits, les enseignants devront donc adapter l'organisation de chaque classe pour respecter cette règle. Les parents seront informés par la direction de l'école de l'organisation choisie avant la rentrée).
- Prise de température des enfants à l'entrée de l'école avec un thermomètre infrarouge.
- De nouveaux points d'eau ont été installés, de la solution hydroalcoolique et du savon seront à disposition et les enfants devront se **laver les mains régulièrement**.
- La **distanciation sociale** sera assurée en séparant les bureaux des élèves.
- Les **repas** – fournis par les parents – seront **pris en classe** ou les enfants auront la possibilité de rentrer prendre leur repas à domicile.
- Les bureaux et équipements scolaires seront **désinfectés tous les soirs**.
- Les **sanitaires et communs seront désinfectés** plusieurs fois par jour.
- La **cour de l'école sera divisée en plusieurs zones** pour limiter les échanges entre enfants.
- Une **organisation des flux d'élèves** sera mise en place afin que les enfants de chaque classe se croisent le moins possible.
- A l'extérieur de l'école, des marquages au sol seront mis en place pour assurer une **distanciation sociale entre les parents** (un seul parent accompagnateur).
- L'entrée et la sortie des classes élémentaires se fera par **le portail du tennis**.
- L'entrée et la sortie des classes maternelles se fera par **le patio**.
- Les horaires seront précisés par la directrice et modulés.

LES DEVOIRS DES PARENTS

- **Déclarer leur souhait** (ou non) de renvoyer leur enfant à l'école (avant le 4 mai 2020 à 9 heures par retour de mail). Pour des familles ayant plusieurs enfants scolarisés, les parents peuvent choisir de renvoyer un ou plusieurs enfants à l'école.
- **Fournir un repas complet et froid** dans un sac isotherme à chaque enfant ainsi qu'une gourde ou une petite bouteille d'eau.
- **Surveiller les symptômes des enfants et des personnes du foyer** : ne pas amener un enfant présentant une toux ou de la fièvre ou un enfant vivant dans une famille en quatorzaine.
- **Respecter les horaires** de l'école qui seront communiqués par la direction la semaine prochaine.
- Respecter les **règles de distanciation sociale à l'extérieur de l'école** et la règle d'un seul parent accompagnant.
- Avant la rentrée, **sensibiliser vos enfants aux nouvelles règles** spécifiques de l'école (lavage des mains, distanciation sociale).

Ce schéma d'organisation pourra être adapté, ou même stoppé, en cas de nouvelles recommandations de l'État ou si les conditions sanitaires à l'école n'étaient pas satisfaisantes. **Nous sommes conscients que cette première étape d'ouverture de l'école sans garderie ni cantine n'est pas optimale pour les parents.** En fonction des circonstances, cela pourra évoluer en privilégiant toujours la sécurité de tous.